BUREAU

DU 22 OCTOBRE 2019, à Vienne

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 14 octobre 2019

Etaient présents : Philippe DELAPLACETTE, Robert DURANTON, Philippe GENTY, Pascal GERIN, Yves LOPEZ, Marielle MOREL, Denis SOMMAIN, Charles ZILLIOX

Etaient excusés : Michèle PEREZ**,** Patricia ROCHE, Michel THOMMES

Autres participants présents : Cédric LE JEUNE (SMRR), Pauline ROHNER (SMRR)

Rapporteur : Charles ZILLIOX

Ordre du jour :

1. **Etat d'avancement de la création de l'association**
2. **Budget 2019/2020**
3. **Recrutement chargé(e) de mission**
4. **Fonctionnement de l'association**
5. **Bilan des contributions du 11/09 et premières actions**

---

1. Etat d'avancement de la création de l'association

Depuis l'Assemblée Générale constitutive de Rives Nature, plusieurs démarches ont été engagées :

- L'ensemble des adhérents de Rives Nature a été destinataire des statuts, du règlement intérieur, des comptes-rendus de l'AG et du CA du 11 septembre 2019.

- L'association a été déclarée en Préfecture de l'Isère (département du siège de l'association). La demande a été officiellement acceptée le 15 octobre. La publication au Journal Officiel a été réalisée le 26 octobre. Cette publication va permettre de poursuivre les démarches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'association (inscription au répertoire Sirene, ouverture d'un compte bancaire, …).

- Trois banques ont été consultées (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Banque Populaire). Charles Zilliox propose de s'orienter vers la Banque Populaire en raison de la politique associative du groupe et de l'intérêt de leur offre de services. Un rendez-vous est programmé le 30 octobre avec l'agence de Condrieu. Une fois le compte bancaire créé, un appel à cotisation sera réalisé auprès des adhérents pour l'année 2019.

- Au-delà de la cotisation, des conventions sont établies avec les entreprises adhérentes pour préciser les objectifs du partenariat avec Rives Nature. Ces conventions sont en cours de finalisation. Une convention de mutualisation de moyens et de services doit par ailleurs être rédigée pour préciser les conditions de mise à disposition par le SMRR des locaux, des moyens humains et matériels.

2. Budget 2019/2020

Charles Zilliox présente le bilan des recettes pour les années 2019 et 2020. Il rappelle que le système de cotisation fonctionne par collège : alors que les collectivités cotisent selon leur poids démographique, les entreprises/associations/conservatoires cotisent selon leur nombre de salariés. L'association compte actuellement 30 adhérents.
En 2019, les recettes issues des cotisations (dont les subventions de fonctionnement de la Région) s'élèveront à 40 279 €.

Détail des recettes issues des cotisations par collèges :

- Collège 1 (SMRR et EPCI) : 27 462 €
- Collège 2 (PNR) : 0€ (le règlement exonère de cotisation les membres d'honneur)
- Collège 3 (Région) : 3 417 € (subvention perçue par le biais du Contrat Vert et Bleu, calculée sur la base de 3 mois : octobre à décembre 2019)
- Collège 4 (organismes interprofessionnels, …) : 500 €
- Collège 5 (entreprises) : 8 050 €
- Collège 6 (associations, fédérations, conservatoires, …) : 850 €

En 2020, les recettes issues des cotisations (dont les subventions de fonctionnement de la Région) s'élèveront à 50 578 euros.
Détail par collèges :

- Collège 1 (SMRR et EPCI) : 27 462 €
- Collège 2 (PNR) : 0€ (le règlement exonère de cotisation les membres d'honneur)
- Collège 3 (Région) : 13 666 €
- Collège 4 (organismes interprofessionnels, …) : 500 €
- Collège 5 (entreprises) : 8 050 €
- Collège 6 (associations, fédérations, conservatoires, …) : 850 €

A ces recettes pourront s'ajouter des cotisations versées par le biais d'aides à l'investissement pour les départements de l'Isère et de la Drôme (montant minimum estimé à 8 785 € en 2020) et par le biais d'une mise à disposition du personnel pour la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche (équivalent à 500 € par an).

3. Recrutement chargé(e) de mission

Le 11 septembre 2019, le Conseil d'Administration a validé le principe de recrutement d'un(e) chargé(e) de mission biodiversité pour assurer le fonctionnement de l'association et développer ses activités. Le Bureau finalise l'offre d'emploi et officiera en tant que jury pour le recrutement tel que prévu par les administrateurs.

Le projet d'offre d'emploi, présenté en CA du 11 septembre, a été transmis aux membres du Bureau de Rives Nature et du réseau de veille écologique.

Ce projet est validé en séance, avec quelques ajustements, notamment :

- La mention « temps partiel » devient « temps partiel pouvant évoluer vers un temps plein » : si le temps partiel est privilégié dans un premier temps, les membres du Bureau s'accordent à dire que les missions et le programme d'activités de Rives Nature justifierait le recours à un temps plein dès 2020. Il est proposé que le recours à un temps plein soit rediscuté avec les nouveaux élus (collège 1) suite aux élections municipales.
- La connaissance de logiciels de base de données et de SIG est ajoutée dans la liste des connaissances et compétences exigées.

Les membres du Bureau confirment la nécessité que le/la chargé(e) de mission :

- soit doté(e) de solides bases en expertise/ conseil en environnement
- ait une forte capacité de travail partenarial, d'animation de réseaux, de concertation.
- Ait de l'expérience dans ces deux domaines.

Le calendrier de recrutement est validé :

- Dès le 23 octobre : publication de l'offre sur Pôle emploi, reseau-tee.net, …
- Réception des candidatures jusqu'au 20/11
- 22/11 (fin de journée) : diffusion aux membres du Bureau d'une analyse des candidatures par les techniciens du SMRR
- 27/11 de 8h à 10h : Bureau (sélection de 3/4 candidats sur la base des éléments transmis)
- 02/12 matin : entretiens avec les candidats présélectionnés (jury composé de plusieurs membres du Bureau)

4. Fonctionnement de l'association

Rives Nature comprend 3 instances de gouvernance : l'assemblée générale (AG), le conseil d'administration (CA) et le Bureau.

Il est rappelé que l'AG doit se réunir une fois par an minimum, le CA deux fois par an minimum. Il est proposé d'organiser les prochains CA et AG en Juin 2020 à la suite des élections municipales. Ces instances seront l'occasion notamment de procéder aux élections du collège des collectivités, de faire le bilan des premiers mois de Rives Nature (budget, actions, ….) et de débattre et valider les perspectives pour l'année suivante. Le CA pourra par ailleurs être amené à accueillir de nouveaux adéhérents et créer des commissions thématiques.

Il est proposé d'organiser les bureaux de Rives Nature les mêmes jours que les Bureaux du Scot en fonction des besoins (1ers mercredis de chaque mois - matin). Les deux prochains Bureaux de Rives Nature auront lieu :

- mercredi 27/11 à 8h (objet : sélection des candidats)
- mercredi 15/01 à 8h (à confirmer – rencontre du/de la chargé(e) de mission)

Les comptes-rendus seront diffusés aux membres des instances concernées. Les membres pourront demander des modifications sous 8 jours. Après ce délai, les comptes-rendus seront transmis systématiquement à l'ensemble des adhérents de Rives Nature.

5. Bilan des contributions du 11/09 et premières actions

Parallèlement au CA du 11 septembre 2019, une trentaine de participants ont été invités à s'exprimer sur les actions qui leur semblaient prioritaires pour 2019/2020. La feuille de route proposée en séance s'est appuyée sur ces contributions et s'organise autour des grands objectifs fixés pour Rives Nature (cf. tableau page suivante).

Pour les membres du Bureau, la priorité du/de la chargé(e) de mission sera de rencontrer l'ensemble des acteurs du territoire pour favoriser l'identification de l'association, mais aussi recenser les données naturalistes existantes et échanger sur les projets. Pour le collège des collectivités, l'EPCI sera l'interlocuteur à privilégier.

Le bilan de la connaissance naturaliste et l'animation de réseaux d'acteurs (dans une logique collaborative) ont également été identifiés comme prioritaires pour 2020. Il est souhaité qu'une présentation du bilan de la connaissance soit réalisée en Juin 2020, suite aux élections municipales. Ce bilan devra capitaliser sur les travaux menés sur le territoire, notamment par le SMRR et le Parc du Pilat.

Concernant la sensibilisation du grand public à la biodiversité, il est proposé de donner des clés simples, qui ont du sens pour le citoyen, sans trop intellectualiser.

Enfin, il est souhaité que Rives Nature soit hébergé sur le site Internet du SMRR. La faisabilité technique de cette option va être étudiée par le SMRR (fonctionnement du site, poids des fichiers, …).

Objectifs	Missions prioritaires	Actions 2019-2020	
Développer et animer un observatoire / centre de ressources	Bilan de la connaissance naturaliste	**Rapport sur les données naturalistes et indicateurs existants sur les Rives du Rhône**	réunions de travail avec le réseau de veille écologique
		Appui méthodologique aux porteurs de projet pour répondre aux nouvelles obligations légales sur la remontée des données environnementales	selon les besoins
	Gestion et partage de la connaissance	Valorisation des résultats des inventaires pelouses sèches et du bilan à 10 ans des carrés STOC	
		Elaboration d'un porté à connaissance à transmettre aux porteurs de projet	
		Engagement d'une réflexion sur les outils à développer/mobiliser pour améliorer la gestion et l'accès aux données naturalistes	réunions avec le réseau de veille écologique + travail partenarial avec le Pilat/la Région/l'AFB
	Développement de la connaissance	**AMO pour l'inventaire des pelouses sèches sur les 10 dernières communes ardéchoises**	cf. Scot des Rives du Rhône
		Elaboration d'une méthodologie pour améliorer la connaissance des milieux forestiers des Rives du Rhône	réunions de travail avec le réseau de veille écologique
		Identification d' inventaires/ suivis à développer sur le territoire (dont sciences participatives)	réunions de travail avec le réseau de veille écologique
		Expertise/conseil aux adhérents sur les études et inventaires à développer (PLUi, Charte forestière, ...)	selon les besoins
Accompagner les projets	Meilleure anticipation des obligations légales en matière de biodiversité dans les projets (ERC)	**Co-pilotage (Rives Nature, SMRR, Parc Pilat) d'une étude sur la séquence ERC et l'élaboration d'une stratégie territoriale de compensation environnementale**	en partenariat avec les Départements de l'Isère et de la Drôme, la DREAL (soutien technique)
		Veille et communication sur l'actualité de la biodiversité (lois, ...)	
	Amélioration dans la prise en compte dans les projets	**Conseils auprès des porteurs de projet (charte forestière, PCAET, contrats de rivière, documents d'urbanisme, opération immobilière, ...) et mise en relation avec les experts locaux**	selon les besoins / en tant que PPA ?
		Animation de la charte pour la Biodiversité positive (appel à projets?)	
	Recherche/expérimentation	Veille et communication sur l'actualité de la biodiversité (programmes de recherche, appels à projets, ...)	
Former et sensibiliser à la biodiversité et à ses enjeux	Structuration et animation du réseau d'adhérents et de réseaux d'acteurs	**Animation du réseau de veille écologique**	1 réunion par trimestre
		Développement et animation d'un réseau des éducateurs à l'environnement (coordination actions, mutualisation outils, ...)	1 réunion par trimestre
		Etudier l'opportunité de créer d'autres réseaux d'acteurs (ex: club d'entreprises LPO Drôme)	
	Organisation de temps d'échanges et visites	**Thématiques à définir (compensation / agriculture, ...)**	**3 formations/visites + 1 temps fort en lien avec le public (mobilisation du réseau de veille écologique)**
	Développement d'outils de communication	Elaboration d'un plan de communication	
		Elaboration d'un document de présentation de Rives Nature	
		Elaboration et gestion du site Internet / Réseaux sociaux	1 lettre d'information par trimestre
		Revue de presse locale	
		Communication auprès des nouveaux élus	
Assurer le fonctionnement et l'animation de la structure	Fonctionnement et animation de l'association	**Recherche de financements (nouveaux adhérents, appels à projets, ...)**	
		Coordination des activités de l'association	
		Organisation des AG, CA et Bureaux	Au moins 1 AG et 2 CA par an
		Suivi admistratif et financier	
		Rédaction et diffusion du rapport d'activités et financier	